

FICHE TECHNIQUE

Situation A 3 km de Mirande et 27 km d'Auch

Parking Parking de la mairie (foyer rural)

Niveau de difficulté Facile

Balisage Suivre les panneaux rouges

Ouverture du sentier : Ouvert toute l'année

A voir en chemin*

Eglise st martin (possibilité de visite lors des permanences mairies le lundi après-midi, le mercredi et vendredi matin)

Cheminée d'une ancienne tuilerie

Fontaines

Lavoir

Œuvres d'art (3 ponts)

* Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : www.acta32.free.fr

Les à Côtés

Où boire et manger ?

Auberge « Au vieux Saint-Martin »
A Beaulieu
32300 Saint-Martin
05.62.66.59.10

Auberge de l'Astarac
Le Pelon
32300 Saint-Martin
05.62.66.52.32

M. Lamothe Alain
EARL du Pountoun
Conserverie à la ferme
« La Mousse »
32300 Saint-Martin
06.27.50.26.99

Où dormir ?

M. Pokorny Frédéric
« Daran »
32300 Saint-Martin
05.62.66.73.99

M. Poncy Alain
« En Douet »
32300 Saint-Martin
05.62.59.00.91

Mme Corthesy Suzanne
« En Moges »
32300 Saint-Martin
05.62.66.85.52

M. Capdeville Christian
« Biroulet »
32300 Saint-Martin
05.62.05.04.88

La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.

Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.

**Communauté de Communes
Vals et Villages en Astarac
« La Gravière »
32300 Idrac-Respaillès**

**05.62.66.92.66
www.vva-gers.com**

VALS ET VILLAGES EN ASTARAC

Sentier de Saint-Martin

Le sentier des Clouques

Randonnée Pédestre et VTT



10 kilomètres par itinéraire principal

Par itinéraire principal :

Temps de marche 2 h 30

Temps de VTT 2 h



Entre Auch (30 min) / Mirande (7 min)



Départ parking de la mairie

1 - Longer le lotissement, prendre à gauche « chemin du Bourg » et de suite à droite, descendre sur la voie goudronnée « chemin de la Tuilerie ».

2 - Prendre à droite, après le centre équestre « chemin du Pelon ». Au bout de ce dernier, tourner à gauche ...

3 - ... prendre à droite le chemin de terre, longer sur la gauche la RN 21.

4 - Un peu de goudron, (*maison de garde-barrière à gauche*). Aller tout droit. Traverser un petit ruisseau (ouvrage d'art à droite) prendre un chemin, longer un champ, traverser la voie ferrée et la longer par la droite en bordure de champ.

5 - Arrivé à l'ouvrage d'art (pont), à gauche, longer le ruisseau ...

6 - ... le traverser pour entrer dans un premier bois.

7 - En bout de clairière, retraverser le ruisseau et longer le champ jusqu'à un chemin de terre.

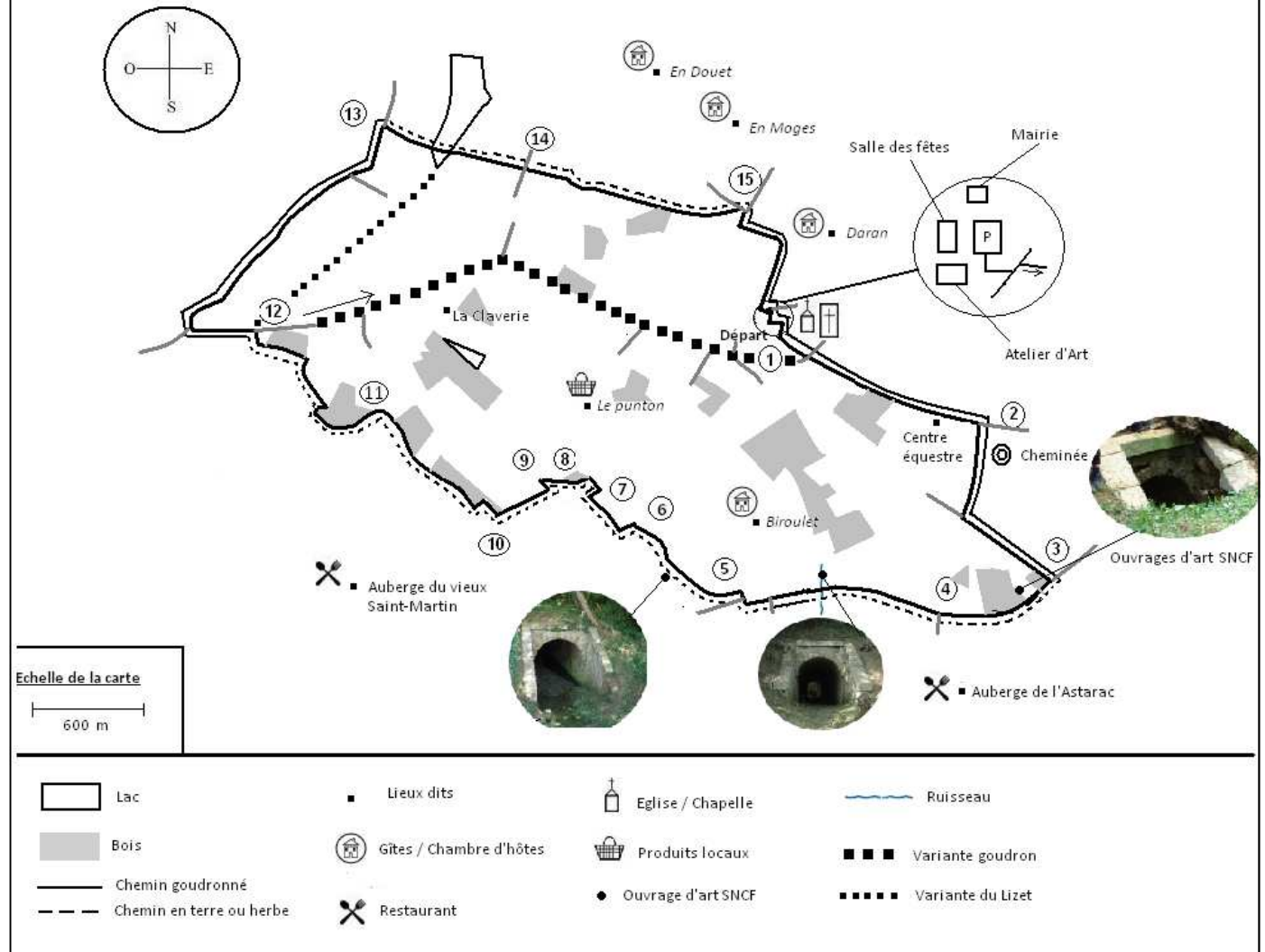
8 - Prendre à gauche le pont pour atteindre le haut du coteau.

9 - Au sommet à gauche et de suite à droite, jusqu'au ruisseau.

10 - Le traverser et entrer dans le bois, monter et suivre la clairière au sud du bois.

11 - Entrer dans un autre bois, descendre, remonter au bord d'un champ, pénétrer de nouveau dans ce bois.

Sentier des Clouques



12 - A la voie goudronnée, pour continuer le sentier., prendre à gauche, puis à droite au croisement (*croix*). Possibilité, ici, de deux variantes : une goudronnée à droite et une en face en suivant le ruisseau du Lizet.

13 - Avant de remonter quitter la voie goudronnée, en prenant à droite et descendre (lac à gauche).

14 - Traverser une 1ère route. Aller tout droit.

15 - A la seconde, à droite vers le village de Saint-Martin